

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Prozess

**Mégatendance démographique. Mise à jour des champs d'action au
niveau fédéral (Mo. 22.4355)**

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Del Priore, Marie

Bevorzugte Zitierweise

Del Priore, Marie 2025. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Mégatendance démographique. Mise à jour des champs d'action au niveau fédéral (Mo. 22.4355), 2024*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 06.06.2025.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Sozialpolitik	1
Bevölkerung und Arbeit	1
Bevölkerungsentwicklung	1

Abkürzungsverzeichnis

Allgemeine Chronik

Sozialpolitik

Bevölkerung und Arbeit

Bevölkerungsentwicklung

MOTION
DATUM: 15.04.2024
MARIE DEL PRIORE

En décembre 2022, la conseillère nationale Elisabeth Schneider-Schneiter (centre, BL) a déposé une motion demandant au Conseil fédéral d'élaborer une **stratégie démographique au niveau fédéral** et d'ainsi mettre à jour le rapport « Changement démographique en Suisse : champs d'action au niveau fédéral » délivré en 2016 en réponse au postulat 13.3697. Selon la politicienne, la Suisse se trouve au début d'un **changement majeur dans sa structure démographique**, en raison du vieillissement de la population. Le gouvernement devrait développer sa stratégie pour accompagner cette transition et montrer son importance pour des domaines tels que la sécurité sociale, le marché du travail, les infrastructures, les ressources naturelles ou encore l'accès au logement.

Viktor Rossi, porte-parole du Conseil fédéral, a affirmé que la problématique du changement démographique est prise au sérieux et fixée comme une des lignes directrices de la planification législative 2023-2027. Cependant, le Conseil fédéral privilégie une gestion interdisciplinaire de l'évolution de la population plutôt qu'une stratégie distincte. Il a donc proposé le rejet de la motion. A l'issue du vote, la **chambre basse** a **accepté** la **motion** par 116 voix (PS, Vert-e-s, Centre, Vert'libéraux et une majorité du PLR) contre 69 (UDC et 5 libéraux-radicaux) et 1 abstention.¹

¹ BO CN, 2024, p. 642 s.